



RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

1. PREMIÈRE JOURNÉE

Cette année, la rentrée scolaire se déroulera le 31 août 2016. Contrairement aux années antérieures, **il n'y aura pas de portes ouvertes**. L'accueil des élèves se fera selon l'horaire régulier et le transport scolaire sera en service. Voici l'horaire de la journée :

- 8h00 : Accueil des élèves de la 1^{re} à la 6^e année dans la cour des grands. Les parents sont les bienvenus! Les enfants devront trouver la réponse à une énigme afin de découvrir qui sera leur titulaire pour l'année.
- 8h30 : Les élèves entreront à l'intérieur avec leur enseignant(e). S'ils le désirent, les parents pourront entrer avec eux jusqu'à 9h00.
- 9h00 : Les parents présents seront invités à quitter l'école et les élèves débiteront leur journée.
- 15h00 : Fin des classes.

Les élèves devront apporter leur lunch puisque le service de cafétéria débutera le mardi 6 septembre.

Les élèves du préscolaire auront quant à eux une rentrée progressive de 4 jours. Les parents de ces élèves recevront l'horaire détaillé par la poste au mois d'août 2016.

Le service de garde sera ouvert dès le 29 août de 6h30 à 18h00, pour les enfants déjà inscrits.

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Tous les parents des élèves transportés recevront une carte d'embarquement dans la semaine du 24 août en provenance du service du transport de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Cette carte est importante, car elle identifie les enfants ayant droit au transport ainsi que le point d'embarquement et l'heure approximative. Elle devra donc être présentée au conducteur le premier matin où votre enfant montera à bord de l'autobus.

Le conseil des commissaires a résolu que la distance d'admissibilité au transport scolaire soit de plus de 600 mètres entre la résidence et l'école fréquentée pour l'élève du préscolaire, de plus de 1200 mètres pour l'élève du 1^{er} cycle et de plus de 1600 mètres pour l'élève du 2^e et du 3^e cycle.

(verso)



3. SURVEILLANCE DU DÎNER

Les frais de surveillance des dîneurs pour 2016-2017 s'élèveront à 279,00\$ par année par enfant (soit 1,55\$ par jour), ceux-ci ont été approuvés par le conseil d'établissement. Si vous n'avez pas complété le formulaire d'inscription, vous le recevrez au courant du mois de septembre 2016.

4. CLASSE ADAPTÉE

Pour la classe adaptée (GADMS), l'enseignante de votre enfant communiquera avec vous dans la semaine du 22 août pour fixer un rendez-vous.

5. HORAIRE DE L'ÉCOLE POUR 2016-2017

07 h 55	Arrivée des autobus (1 ^{re} cloche)
08 h 05	2 ^e cloche / Entrée des élèves dans l'école
10 h 12	Récréation
11 h 35 à 12 h 50	Dîner
15 h 00	Fin des cours / Cloche
15 h 15	Départ des autobus

En terminant, je vous souhaite à tous une excellente année scolaire 2016-2017.

Au plaisir de vous revoir!

Christian Trudeau, directeur
CT/cr